



## Le 19 avril, En grève et manifestation

En 15 ans, ce sont au total près de 30 000 postes qui ont été supprimés dans la Sécurité sociale. Ces milliers de postes perdus ont fortement dégradé les conditions de travail, généré de multiples réorganisations de services, mutualisations, fermetures d'accueil aux publics, remis en cause les usages et acquis locaux.

S'ajoutent à cela, le gel de la valeur du point depuis sept ans et une classification obsolète. Sans omettre l'impact de ces mesures sur le service rendu aux assurés sociaux.

### **Mais ça n'est pas encore assez !**

La réduction de la dépense publique voulue par le gouvernement Macron implique une refonte totale des missions de l'ensemble des acteurs publics : Etat, collectivités territoriales, opérateurs, organismes de Sécurité Sociale.

Ainsi dans l'Assurance Maladie, la Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022 (COG) acte la suppression de 8 056 postes et la baisse des budgets de fonctionnement. Ce n'est qu'un début ! La COG de la branche Retraite, présentée prochainement au Conseil d'Administration va suivre la même orientation !

### **Arrêtons le massacre ! D'autres alternatives existent !**

**Salariés de la Sécurité sociale, Cheminots, Fonctionnaires, Electriciens, Etudiants, Retraités...  
Mêmes revendications, même combat !**

De graves dangers pèsent sur la Convention Collective. Ils sont identiques à ceux qui menacent le statut des fonctionnaires et celui des cheminots. L'objectif recherché est partout le même : l'ouverture à la concurrence en privatisant !

Ainsi, poursuivant le démantèlement de la Sécurité Sociale, les ordonnances MACRON vont permettre à travers des accords locaux de déroger aux dispositions conventionnelles comme le 13ème mois, la mobilité, les primes de fonctions, le maintien de salaire pendant la maladie, les jours de congés supplémentaires... Et ceci, avec l'aval de l'UCANSS, représentant du Ministère, qui a refusé de garantir dans la négociation de branche les dispositions de la Convention Collective Nationale.

La CGT ne laissera pas brader les acquis sociaux. Elle appelle le personnel à se mobiliser et à rejeter cette politique

### **Le 19 avril, tous mobilisés, en grève et dans la rue**

- ✓ **pour le maintien de la convention collective nationale et les garanties,**
- ✓ **pour l'arrêt des suppressions de postes et pour des embauches en CDI, sous convention collective**
- ✓ **pour l'augmentation de la valeur du point et une nouvelle classification**
- ✓ **pour un service public de qualité et de proximité.**

*Tours le 12 avril 2018*